

Un projet plutôt dans le vent!

LA PLUS GRANDE ÉOLIENNE DE SUISSE ► prévue depuis plus d'un an à Collonges va enfin voir le jour. Elle devrait produire ses premiers kilowattheures pour la fin de l'année 2005.

NADIA ESPOSITO

«Nous avons enfin reçu l'autorisation de construire de la commission cantonale des constructions. Les travaux peuvent donc commencer», indique avec soulagement René Murisier, directeur du Service électrique intercommunal basé à Vernayaz (SEIC). L'éolienne hautement technologique prévue à la limite entre les communes de Collonges et de Dorénaz, et destinée à produire de l'électricité grâce au vent qui souffle dans la vallée du Rhône, devrait donc être érigée d'ici à la fin de l'année.

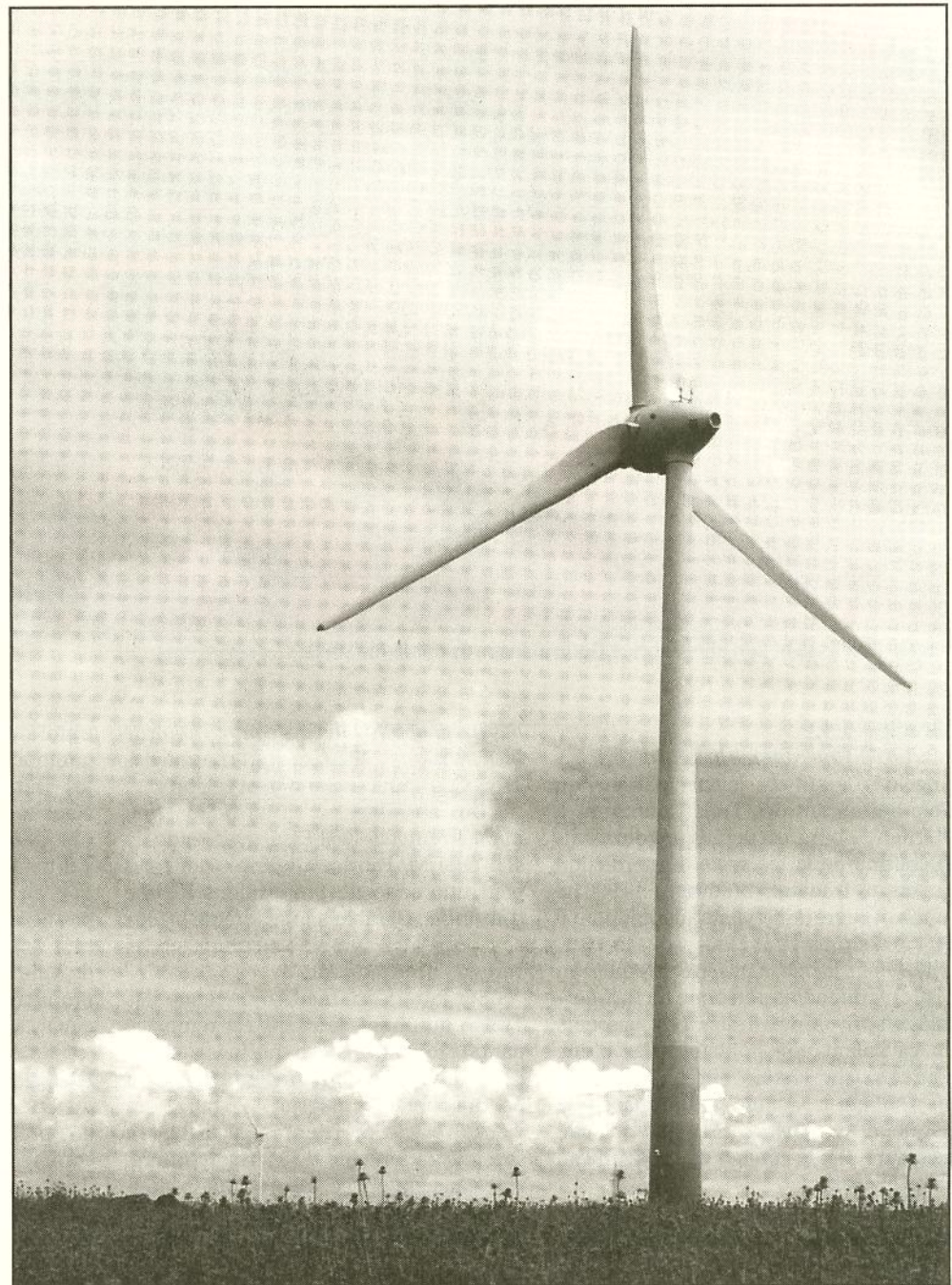
Un soulagement pour les protagonistes du projet qui attendent cela depuis plus d'un an, puisque les communes d'Evionnaz, de Dorénaz, de Vernayaz et de Collonges avaient déjà toutes accepté de rejoindre le SEIC et la Ville de Lausanne lors de leur assemblée primaire.

Il ne restait au canton qu'à promulguer son autorisation de construire à la société RhônEole, créée pour l'occasion et regroupant ces différents partenaires. Cette dernière financera ce projet de 4 millions de francs répartis à raison de 30% pour le SEIC, 30% pour la Ville de Lausanne et 10% pour chacune des communes partenaires.

3,5 millions de kWh annuels!

Cent mètres de haut, 120 tonnes au sommet du mât, 35 mètres de pales pour 20 tours à la minute, c'est l'éolienne qui sera donc érigée entre Collonges et Dorénaz. Première du genre dans la plaine valaisanne, elle devrait être capable de produire à elle seule environ 3,5 millions de kWh par an. «De quoi couvrir les besoins de toute la commune de Dorénaz», se réjouit M. Murisier. Il faut dire que l'étroitesse de la vallée à l'endroit choisi pour la construction crée un effet dit de tunnel, avec des vents non seulement puissants, mais assez réguliers. «Un vent de 10 km/h suffit déjà à produire de l'électricité, mais le rendement optimal est obtenu avec un vent atteignant 40 km/h.»

Mais qu'en est-il des nuisances sonores? «Nous avons choisi un emplacement situé à un kilomètre de toute habitation alors que le bruit de la machine ne s'entend qu'à un rayon de 300 mètres. Ainsi, par vent faible, il n'y aura aucune émission sonore et lorsque le vent est fort, le bruit engendré par l'environnement couvrira les émissions de l'éolienne», rassure David Mottet, ingénieur en électricité. Et d'ajouter que «si le vent est trop fort, la machine se stoppe automatiquement». De quoi réjouir promoteurs et utilisateurs de cette éolienne déjà installée à maintes reprises dans le monde.



L'éolienne de 100 mètres de haut devrait se dresser d'ici à la fin de l'année entre Collonges et Dorénaz. LDD

L'ÉNERGIE DE L'AVENIR

La technologie en matière d'éolienne a fait un bon en avant ces dernières années. Le type de machine prévue à Collonges a déjà été érigée plus de 2000 fois dans le monde.

Cependant, le courant éolien reste cher, environ 20-25 centimes le kWh, par rapport aux 6-7 centimes que l'on trouve sur le marché de l'électricité. «C'est toujours bien moins cher que la production photovoltaïque qui coûte environ 1 franc le kWh», souli-

gne Raphaël Morisod, directeur d'Energies de Sion Région. Tout le monde n'est pas prêt à payer ce prix et pourtant ESR s'engage à proposer de l'énergie verte à l'avenir. L'unité photovoltaïque du collège des Creusets fournit 25 000 kWh par an, celle projetée sur le toit de l'école d'ingénieurs devrait en produire entre 25 000 et 30 000 et l'éolienne prévue sur les hauts d'Anzère entre 40 000 et 50 000. «C'est déjà un début même si ce n'est pas grand-chose par rapport au 478 millions de kWh distribué en 2004 par ESR.»